



**FEDERATION GENERALE DES FONCTIONNAIRES
FORCE OUVRIERE**

46, rue des Petites Ecuries - 75010 PARIS

Tél : 01.44.83.65.55 - Fax : 01.42.46.97.80

E-mail : contact@fo-fonctionnaires.fr - Site : <http://www.fo-fonctionnaires.fr>

Madame Annick GIRARDIN
Ministre de la Fonction publique
80, rue de Lille
BP 10445
75327 PARIS Cedex 07

PARIS, le 19 septembre 2016

Madame la Ministre,

Monsieur Marc Gazave, Conseiller Fonction publique, a bien voulu recevoir une délégation FO du syndicat national des personnels techniques du Ministère de la Justice.

Cette audience avait pour objet de comprendre le blocage présumé de la Direction Générale de l'Administration de la Fonction publique (DGAFP) vis-à-vis d'une évolution statutaire et indiciaire des personnels techniques du Ministère de la Justice.

Comme nous l'avons indiqué à Monsieur Gazave, ces personnels n'ont bénéficié d'aucune revalorisation statutaire et indiciaire depuis l'application des accords Durafour alors que, dans le même temps, leurs missions ont considérablement évolué et leur charge de travail augmenté.

Un tel retard ne peut se résumer à la simple application du protocole PPCR mais nécessite également un plan de requalification pour l'ensemble des corps concernés qui impactent les 3 catégories (C, B et A).

Au regard des réponses apportées par Monsieur Gazave et des arbitrages interministériels attendus, la FGF-FO vous sollicite pour que soit levé tout malentendu quant à un éventuel blocage de la DGAFP sur les évolutions portées par notre syndicat, et afin que les discussions avec le Ministère de la justice reprennent au plus vite sur ce point.

Comptant sur votre réponse, nous vous prions de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de notre haute considération.

Christian GROLIER,
Secrétaire Général.